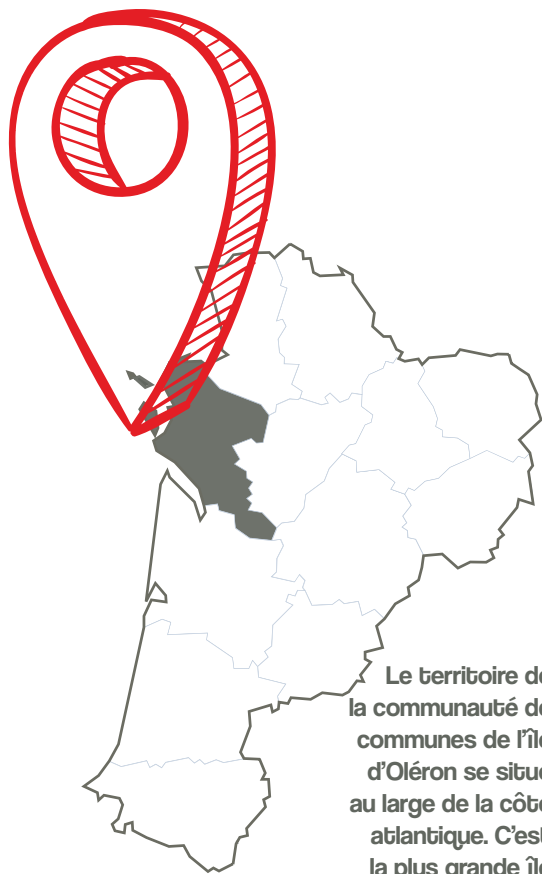




Le territoire de la communauté de communes de l'île d'Oléron se situe au large de la côte atlantique. C'est la plus grande île métropolitaine après la Corse.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÎLE D'OLÉRON



17 400 HA
SUPERFICIE



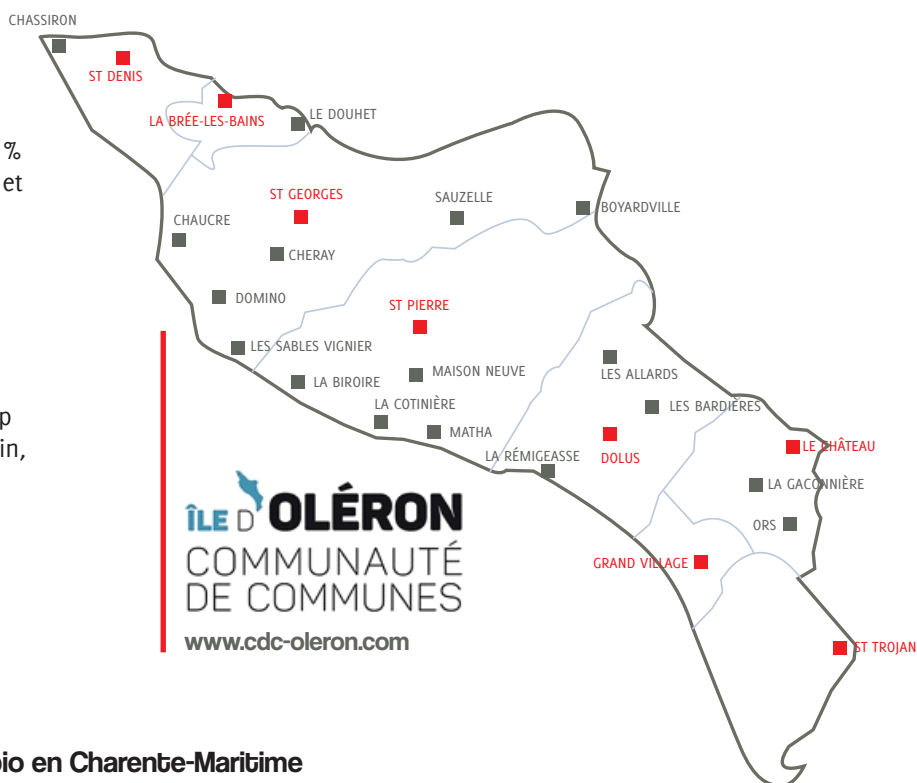
8
COMMUNES



22 203
HABITANTS
EN 2017

Situation agricole

- 3 088 ha de Surface Agricole Utile (SAU), soit 18 % de la surface totale (77 % en Charente-Maritime et 60 % en Nouvelle-Aquitaine) ;
- 16 % d'espaces forestiers ;
- 11 % de friches, landes et espaces boisés ;
- 20 % de marais ;
- environ 75 exploitations : 40 viticulteurs, 16 maraichers, producteurs de légumes plein champ et de petits fruits, 13 éleveurs (bovin, ovin, caprin, porc, volailles), 8 céréaliers, 3 apiculteurs, 1 arboriculteur et 1 producteur de PPAM ;
- 10 % des sièges d'exploitation ont plusieurs productions sur une même exploitation.



ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.cdc-oleron.com



3,72 % de la SAU bio en Charente-Maritime

13 % de la SAU bio sur ce territoire

17 fermes bio et **400** ha sur le territoire de l'île d'Oléron

CONTEXTE DU TERRITOIRE



Un tourisme respectueux (balnéaire, éco-tourisme, agro-tourisme)

- › 76 km de côtes ;
- › label national Vignobles & Découvertes (destination oenotouristique) ;
- › promotion des produits du territoire (association Marennes Oléron Produits Saveurs) ;
- › premier réseau de pistes cyclables insulaire avec 150 km.



Une biodiversité et des paysages préservés

- › site classé ;
- › inventaire des zones ZNIEFF ;
- › 3 sites Natura 2000 ;
- › arrêtés préfectoraux de protection de biotopes ;
- › espaces naturels sensibles (zonage de préemption du Conseil départemental et du Conservatoire du littoral) ;
- › réserve naturelle de Moëze-Oléron.



Des relations partenariales fortes avec les structures agricoles

- › **MOPS** : promotion des produits locaux et circuits courts de proximité ;
- › **GEDAR** : groupe d'échange et de développement agricole et rural ;
- › **Coopérative des vignerons d'Oléron** : développement de projets et accès au foncier pour l'installation ;
- › **Coopérative d'approvisionnement agricole** : développement de projets de lutte biologique ;
- › **CUMA l'Oléronaise** : accompagnement investissements matériel agricole ;
- › **CANO** : association du conservatoire de l'abeille noire ;
- › **Association de l'oignon le Saint-Trojan** : caractérisation de l'oignon et démarche de labellisation IGP ;
- › **SAFER** : veille foncière et démarches de préemption, accompagnement des projets d'aménagement rural ;
- › **Chambre d'agriculture de Charente-Maritime et Point Accueil Installation** : appui à l'installation et à la transmission ;
- › **Bio Nouvelle-Aquitaine / GAB17** : appui à l'installation et à la conversion en bio, accompagnement technique collectif ;
- › **Réseau Agricole des Iles Atlantiques (RAIA)** ;
- › **CREGENE** : promotion et accompagnement au développement des races et variétés locales ;
- › **Terres de liens** : soutien à l'installation.



Une volonté politique forte et concrète en faveur de l'environnement

- › plan de développement durable depuis 2010 (1^{er} Agenda 21 en 2010, 2^{ème} Agenda 21 en 2015 et Oléron 2035 en 2020) ;
- › Territoire à Energie Positive (TEPOS) et Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV) en 2015 : 2 démarches complémentaires en faveur de la transition énergétique ;
- › démarche Cit'ergie (label récompensant la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse) en 2016 ;
- › Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : démarche obligatoire validée en 2020.



Une CdC dotée de la compétence agricole

- › une équipe salariée au sein du service développement économique composée d'une coordinatrice de l'agriculture durable et alimentation, d'une chargée de mission circuits courts et d'un animateur foncier agricole ;
- › un comité multi-acteurs (Comité Développement pour une Agriculture Durable) ;
- › un travail transversal avec les autres services de la Communauté de Communes (espaces naturels, urbanisme et action foncière, déchets, TEPOS...).



Deux outils pour dynamiser les projets agricoles

- › une charte de l'agriculture durable mise en place en 2012 et pilotée par un comité multi-acteurs. Il intègre entre autres l'ensemble des acteurs des activités primaires (agriculture, conchyliculture, aquaculture, pêche et sylviculture). La charte se décline en 5 axes : connaissance du territoire / accès au foncier et bâti / développement des circuits courts / systèmes et pratiques d'exploitation durable / sensibilisation et mobilisation ;
- › un Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé en 2020.



Des secteurs agricole, ostréicole et de la pêche dynamiques

- > 75 agriculteurs, 225 entreprises ostréicoles, 300 marins, 10 sauniers, 933 actifs salariés (secteur primaire) dont 138 salariés agricoles ;
- > 1/4 des agriculteurs ont moins de 40 ans ;
- > une forte tendance à la vente directe.



Une pression foncière forte mais encadrée

- > des surfaces agricoles morcelées ;
- > 2 000 ha estimés en friche ;
- > un phénomène de rétention foncière qui s'amointrit (grâce au classement de l'île ayant pour vocation de préserver les espaces agricoles et naturels) ;
- > 84 % du territoire est en site classé (« les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale » Article L341-10 du Code de l'Environnement).



Un territoire insulaire entre isolement et accessibilité

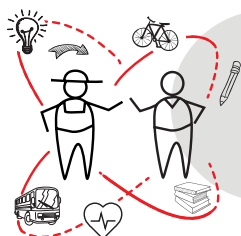
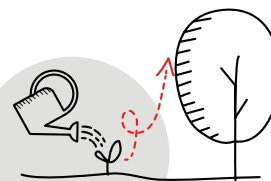
- > éloignement physique des grands bassins d'emploi, des centres de décisions et des lieux de savoirs ;
- > un accès routier et une connexion maritime vers La Rochelle.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

L'ambition du territoire est de maintenir l'équilibre entre une activité humaine dynamique et saisonnière et un milieu naturel riche et fragile. Plusieurs enjeux en découlent :

1 La limitation et l'adaptation au changement climatique

Réduire les gaz à effet de serre générés par les transports et l'habitat ; développer les énergies renouvelables pour que l'île d'Oléron devienne un Territoire à énergie positive.

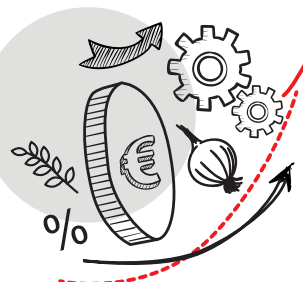


2 La cohésion sociale et l'équilibre intergénérationnel

Rechercher un équilibre démographique entre les générations grâce à l'accès à l'habitat, à l'emploi et à une offre culturelle et de santé de qualité.

3 Un développement économique responsable

Accompagner les entreprises vers le développement durable ; soutenir l'agriculture locale et réduire les déchets.



4 Partage et préservation des ressources naturelles

Enjeu mondial : la biodiversité est localement un des socles de l'attractivité du territoire et de son identité.

5 Sensibilisation au développement durable

Il est l'affaire de tous, au bénéfice des générations futures.



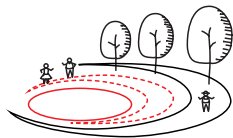
ACTIONS EN COURS

Enjeu 3 développement économique



RÉHABILITATION ET VALORISATION DES FRICHES AGRICOLES

Sur l'île d'Oléron, l'accès au foncier est l'un des principaux freins au développement de l'agriculture. Les surfaces en friche ne cessent d'augmenter. L'objectif de cette action est de favoriser le développement de l'activité agricole en agissant sur le foncier.



**Recensement de
2 000 ha de friches
agricoles et d'espaces
naturels**

- acquérir les parcelles à fort enjeu agricole : les acquisitions se font soit à l'amiable après prospection ou par opportunité, soit par préemption via la SAFER. 30 ha ont été acquis au 31/12/2020 ;
- restaurer les friches acquises ou à l'abandon : travaux de remise en valeur. 5 chantiers de débroussaillage ont été effectués en 2019 ;
- un animateur foncier agricole a été recruté en 2019 pour 3 ans.

Contributions des partenaires

Communauté de Communes de l'île d'Oléron > ACQUISITION FONCIÈRE, RESTAURATION DES FRICHES ET COORDINATION

Conseil départemental > SOUTIEN FINANCIER ET ACQUISITIONS FONCIÈRES (ZONE ENS)

Conservatoire du littoral (zones de marais) > ACQUISITION FONCIÈRE

SAFER Nouvelle-Aquitaine > VEILLE FONCIÈRE, DROIT DE PRÉEMPTION, ET ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ET TECHNIQUE

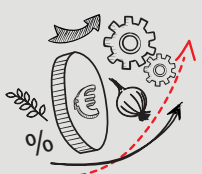
Dispositifs de programmation mobilisés

Financement par le conseil départemental à 80 % et par la communauté de communes à 20 % dans le cadre du Programme Oléron 21 (dont l'objectif est de préserver les milieux remarquables et de développer des activités primaires).

Enjeu 1 changement climatique



Enjeu 3 développement économique



Enjeu 5 développement durable



INTRODUCTION DES PRODUITS BIO ET LOCAUX DANS LES CANTINES SCOLAIRES



**Projet
alimentaire
territorial
labellisé en
septembre 2020**

- étude de préfiguration à la mise en place d'un groupement de commandes réunissant les 8 communes de l'île. Les objectifs sont de faire des économies d'échelles sur les commandes grossistes pour dégager du financement pour l'achat de produits bio locaux et d'améliorer la planification et la livraison des commandes. Actuellement, 4 maraîchers bio participent à l'approvisionnement de la restauration collective ;
- formation des cuisiniers : en 2020, 2 jours de formation ont eu lieu sur la thématique repas végétarien. Depuis, certaines cantines ont introduit des repas végétariens fabriqués sur place ;
- diagnostic gaspillage alimentaire auprès des cantines.

Contributions des partenaires

Marennes-Oléron Produits Saveurs > GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Bureau d'étude Déclic > ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE

CREPAQ > DIAGNOSTIC CANTINES SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Collectif les Pieds dans le Plat > FORMATION DES CUISINIERS

Dispositifs de programmation mobilisés

- Appel à projet de la Région Coopération « soutien au développement des circuits alimentaires locaux » pour la période 2018-2020 ;
- Département ;
- LEADER.

Enjeu 3 développement économique



Enjeu 4 ressources naturelles



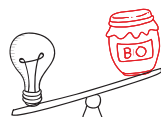
Enjeu 2 cohésion sociale



Enjeu 3 développement économique



DES ACTIONS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Soutien à l'agriculture biologique

- jusqu'en 2015, la communauté de communes a accompagné la filière biologique par le biais d'un soutien à la certification (6 exploitations aidées pour un budget de 2 700 €). Ensuite le dispositif a été repris par le conseil régional ;
- compost gratuit (hors livraison) sur le site de l'écopôle (Dolus d'Oléron) pour les agriculteurs ;
- exonération de la taxe foncière (part intercommunale) des parcelles agricoles exploitées en agriculture biologique à partir de 2020 pour une durée de 5 ans. La part communale peut également être exonérée ;
- l'agriculture biologique a été définie comme critère d'attribution prioritaire pour la mise à disposition à des agriculteurs des parcelles en propriété publique ;
- accompagnement technique : groupe d'échanges viticulture, formations, appui à la conversion, expérimentations ;
- formations, accompagnement de projets et financement d'investissements collectifs (agroforesterie, sols vivants, couverts végétaux, BRF...).

Contributions des partenaires

Communauté de Communes de l'île d'Oléron > AIDES FINANCIÈRES ET ACCÈS FONCIER

Bio Nouvelle-Aquitaine > GROUPE VITICULTURE, FORMATIONS ET APPUI À LA CONVERSION-INSTALLATION

Dispositifs de programmation mobilisés

- budget de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron ;
- partenaires financiers de Bio Nouvelle-Aquitaine : conseil départemental, conseil régional ;
- fonds de formation VIVEA.

ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION DE PORTEURS DE PROJETS ET À LA TRANSMISSION DE FERMES



Accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projet

- l'identification des acteurs locaux à contacter pour son projet d'installation ;
- les aspects réglementaire et juridique relatifs à la protection de l'environnement, aux règles d'urbanisme et les aspects réglementaires et juridiques relatifs à la contractualisation du foncier agricole et au débroussaillage ;
- la recherche de foncier et de bâti pour s'installer ;
- l'identification de l'ensemble des aides à l'installation et à l'investissement ;
- la mise en relation d'agriculteurs ;
- la recherche de repreneurs dans le cadre de la transmission d'exploitations agricoles.



Projet de création d'un **espace test agricole en maraîchage**

Ce projet a été initié par la commune de Dolus d'Oléron en collaboration avec l'association Champs du partage.

Contributions des partenaires

Communauté de Communes de l'île d'Oléron > ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL, MISE EN RELATION AVEC PARTENAIRES TECHNIQUES, PORTAGE DU PROJET D'ESPACE TEST À PARTIR DE MARS-AVRIL 2021

Commune de Dolus d'Oléron (projet espace test) > MISE À DISPOSITION DU SITE, DE MATÉRIEL, DES BÂTIMENTS

Champs du partage (projet espace test) dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes de l'île d'Oléron à partir de mars-avril -2021 > PORTAGE DE LA FONCTION COUVEUSE ET DU CONTRAT CAPE

Bio Nouvelle-Aquitaine, Chambre d'agriculture et Point d'Accueil Installation > ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET MISE EN RELATION CÉDANTS-REPRENEURS

Groupe d'étude et de développement agricole et rural (GEDAR) et Marennes Oléron Produits Saveurs (MOPS) > INTÉGRATION DE NOUVEAUX INSTALLÉS

Dispositifs de programmation mobilisés

- budget de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron et de la commune de Dolus ;
- aides PCAE pour l'achat de matériel ;
- appel à projet tiers-lieux de la Région pour le projet d'espace test.

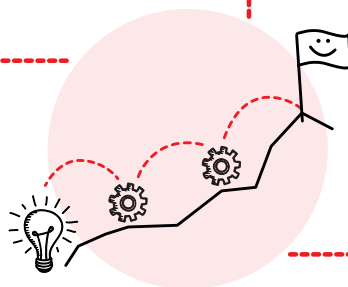
SYNTHÈSE

Facteurs de réussite

- l'agriculture biologique, déjà fortement représentée par des producteurs engagés sur le territoire, encourage les conversions bio ;
- l'engagement politique fort avec une VP en charge de l'agriculture durable et trois salariés dédiés permet de soutenir et d'amplifier l'entrepreneuriat local en particulier vers l'agriculture biologique qui est encouragée.

Difficultés rencontrées

- conditions d'accès au foncier et au bâti difficiles ;
- dégâts de gibiers (sangliers) de plus en plus importants qui mettent en péril la pérennité des exploitations agricoles de l'île.



Perspectives

Le soutien de la CdC se manifeste aujourd'hui principalement par le soutien aux producteurs, l'action de soutien pourrait s'élargir aux entreprises du secteur aval qui travaillent les matières premières agricoles dans une logique de filière (biologique) de proximité, avec des PME des métiers de bouche par exemple. Teintée de références insulaires, une filière biologique pourrait ancrer et amplifier la plus-value touristique du territoire.

C'est à refaire



- un travail multi-partenarial avec les communes de l'île, les associations locales, les partenaires agricoles, les institutionnels et les collectivités ;
- une CdC qui valorise les contributions des partenaires pour répondre aux enjeux du territoire, non seulement dans ses orientations stratégiques mais aussi par une animation territoriale proactive.

Pour nous contacter



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• GAB 17 •

Léa CUBAYNES, conseillère territoire



06 76 13 92 40



l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com



9 av Gustave Eiffel, 17400 ST JEAN D'ANGELY

AVEC LE SOUTIEN DE

